Angles d'Attac

association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 63 - août 2009

>>>SOMMAIRE>>>

6ème université d'été d'attac suisse
Nos réponses à votre crise
5-6.9.2009, Berne

Pendant que les responsables politiques et économiques discutent intensivement sur les possibilités de limitation des conséquences de la crise actuelle, sans perdre leur position de suprématie, dans tous les coins du monde les gens vivent des alternatives : des entreprises fermées sont occupées par le personnel licencié et la production est poursuivie ; des étudiant-e-s montrent qu'une autre formation est possible ; des comités des chômeuses et chômeurs s'associent et vivent la solidarité.

C'est à partir de ces expériences que la sixième Université d'été d'attac suisse se construit. Avec Mag Wompel, Alessandro Pelizzari, Aurélie Trouvé et beaucoup d'autres nous montrerons qu'un autre monde n'est pas seulement possible, mais qu'il devient toujours plus nécessaire...



Programme :

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

9h45 : Nos réponses à votre crise. Introduction des ateliers

10h00 -12h30 : Session 1
Accentuation de la crise

Atelier 1A : Crise du système financier et banquier, avec **Gian Trepp et Roman Kuenzler** (attac suisse)

Atelier 1B : Crise de l'automobile et *Schiene 25*, avec **Winfried Wolf** (Lunapark21)

12h30-14h00 : Repas de midi

14h00-16h30 : Session 2
Conséquences sociales de la crise

Atelier 2A : Licenciements, chômage, résistance, avec **Mag Wompel** (LabourNet.de), **Peter Streckeisen** (Université de Bâle, attac suisse), **Angelica Lepori** (Officine Donne)

Atelier 2B : Précarisation de la jeunesse, avec **Francesco Sergi** (Nouveau Parti Anticapitaliste, Paris), **Aktion kritisch-unabhängiger Studierender AkuS** (Bâle), **Uni von Unten** (Zurich)

17h00-19h00 : Session 3
Podium : Réponses politiques à la crise

avec **Alessandro Pelizzari** (syndicat Unia), **Mag Wompel** (LabourNet.de), **Aurélie Trouvé** (Attac France), **Winfried Wolf** (Lunapark21)

dès 19h : Dîner

dès 22h : Fête (lieu à définir)

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

10h00-12h30 : Session 4
Écosocialisme

avec **Aurélie Trouvé** (Attac France) ...

12h30-14h00 : Repas de midi

14h00-16h30 : Assemblée générale d'attac suisse

JAB 2500 BIENNE 4

Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont

>>>AGENDA>>>

>National>

Samedi 5 et dimanche 6 septembre :
Université d'été d'attac suisse à Berne

Samedi 26 septembre, 10h30 :
Séminaire sur la crise, Maison des Associations, salle Gandhi, rue des Savoises 15, Genève.

>Vaud>

Prochaines rencontres mensuelles :
Mercredi 16 septembre, 20h - Mercredi 21 octobre, 20h
Mercredi 18 novembre, 20h
Les rencontres ont lieu au Centre Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon, salle vidéo au 1er étage.

>Valais>

Attac valais vous invite à une soirée sur le thème de *l'économie de fonctionnalité et une nouvelle économie de proximité*. Avec pour intervenants : easyswap (Johnatan Rochat), les paniers du bisse (Lionel Favre), un-e représentant-e de Mobility et les initiatives de transition (Dominique Kuster).
Les informations sur le lieu et la date suivront par mail.

>Fribourg>

16 septembre 2009 :
Conférence publique avec Frei Betto, théologien de la libération, ex-conseiller du Président brésilien Lula, 20.00h, salle paroissiale St-Pierre, org. E-changer,* (dans le cadre des féstivités de 50 ans d' E-changer, soutien attac fribourg et association suisse-cuba, section fribourg)

>Genève>

Comités ouverts d'attac-genève (3ème mardi du mois), 18 août et 15 septembre, local d'attac, Maison des Associations, 15 Savoises.

> Attac Europe >

Réunion des militants Attac d'Europe à Paris, 18-20 septembre 2009
Cette réunion fait suite à l'Université d'été européenne de Sarrebruck et d'autres réunions de militants et comités locaux (2006 à Weimar, 2007 à Toulouse, 2008 à Berlin ...). Un de ses buts principaux est de renforcer les réseaux thématiques Attac existants et d'en créer de nouveaux. Plus de 200 militants sont prévus à cette réunion de septembre à Paris. Inscrivez-vous de suite et trouvez où vous loger : même si vous n'êtes pas absolument certain d'y participer à ce jour, nous avons besoin de savoir qui espère y venir. Vous trouverez tous les détails sur cette réunion dans les autres pages de %EAM (http://www.attac.org/en/eam). Pour plus d'informations : aycamaret@wanadoo.fr +33 1 46 34 15 97 +33 6 89 80 99 19

>>> Invitation à l'assemblée générale d'Attac Suisse >>>

Chères et chers membres,

Nous vous invitons cordialement à la 10ème assemblée générale d'attac suisse, le dimanche 6 septembre 2009.
L'AG se tiendra dans le cadre de notre Université d'été, qui aura lieu pendant deux jours à Berne, les 5 et 6 septembre. Avec un programme d'excellente qualité et des oratrices et orateurs de renom, l'Université d'été sera consacrée à nos réponses à la crise du capitalisme. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.attac-sommeruni.ch.

Encore une année politique est passée. Celle-ci a été particulièrement sous le feu des projecteurs à la suite de deux événements marquants : d'une part la crise économique, sociale et écologique n'a pas épargné la Suisse, en dépit des pronostics de nos responsables économiques et politiques. Le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter et les attaques menaçant notre système social semblent ne jamais vouloir cesser (diminution des retraites, augmentation des primes des assurances-maladie, diminution des prestations de l'assurance-chômage, etc.) D'autre part, dans le contexte de cette crise, le système fiscal suisse est attaqué par l'étranger (UE, OCDE, Etats-Unis), nous offrant à nouveau la possibilité de critiquer ce système de l'intérieur et de nous reconnecter à la campagne de l'année dernière, consacrée à la lutte pour une justice fiscale profitant à tous.

Les campagnes d'attac suisse se sont donc focalisées sur ces événements. Par le biais de manifestations politiques et de contributions critiques, qui peuvent être consultées sur notre site web, nous nous sommes immiscés dans le débat politique.

C'est de ces campagnes et de nos autres activités, telles que le Nestlégate et L'Autre Davos, que nous allons rendre compte ; nous discuterons ensemble des moyens à utiliser pour améliorer encore l'impact de nos campagnes. Pendant l'assemblée générale, nous ferons en outre le rapport des premières rencontres avec le Conseil scientifique. L'Assemblée générale se tiendra donc

le dimanche 6 septembre 2009 dès 14h00 à la Maison de paroisse de la Markuskirche, Tellstrasse, Berne (bus 20 de la gare CFF, arrêt Markuskirche).

Venez nombreux, nous comptons sur vous !

Pour la coordination d'attac suisse, Florence Proton et Maurizio Coppola

Remise des motions :

- Les motions qui doivent être traduites et distribuées doivent nous parvenir au plus tard le 15 août. Ce service ne pourra plus être garanti pour les motions arrivant après cette date
- Les amendements aux motions pourront être envoyés jusqu'au 30 août
- Les documents devraient de préférence être envoyés par email à suisse@attac.org, ou alors par courrier postal à attac suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève.

Programme provisoire/ ordre du jour de l'AG :

14h00–14h30 :
Mot de bienvenue ;
Bilan politique de l'année d'attac suisse
14h30–15h30 :
Rapport d'activité ;
comptes annuels et budget
15h30–16h30 :
Discussion et adoption des motions ;
Perspectives d'actions

>>> Nous ne paierons pas leur crise !" >>>

Plusieurs textes de ce numéro d'Angles d'Attac proviennent des orateurs et oratrices qui participeront à notre université d'été. Ci-dessous, nous publions l'intervention d'Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia lors du 1er mai 2009 à Genève.

Chers et chères camarades, chères et chers collègues,

Depuis quelques mois, un mot a fait un retour fracassant dans le débat public : le capitalisme. Pas un jour où les médias ne font état des ravages de ce tsunami social, déclenché par l'éclatement de la bulle spéculative aux Etats-Unis pour ensuite s'étendre sur l'ensemble de l'économie capitaliste. Pas un jour, où les chiffres présentés ne nous rappellent le système destructeur dans lequel nous vivons : 12'000 milliards de dollars anéantis en moins d'une année par la chute des bourses et l'effondrement du système bancaire ; croissance zéro ou négative pour la plupart des économies nationales ; un recul de 20 à 25% des exportations en Suisse avec, comme corollaire, l'explosion du chômage partiel ; des prévisions qui nous annoncent 200'000 chômeurs et 275'000 personnes en sous-emploi d'ici la fin de l'année. Nous sommes bien placés, en ce jour de commémoration des conquêtes du mouvement ouvrier, pour savoir ce que cela signifie : le retour de la précarité pour des centaines de milliers de familles, fléau que nos mères et nos grand-pères avaient combattu à travers leurs luttes.

Ce grand bond en arrière qui nous attend a rendu muets les grands prêtres du néolibéralisme. Ceux qui pendant des décennies nous ont prêché les mérites des libéralisations, des privatisations et de la flexibilisation n'hésitent pas à critiquer aujourd'hui les excès de ce même capitalisme. Qui aurait imaginé, il y a quelques mois, que les Etats interviendraient massivement à coups d'injections de milliers de milliards dans le système bancaire mondial ; que ces mêmes gouvernements parleraient de « re-réguler » les flux financiers et les paradis fiscaux ; que des plans d'investissement massifs viseraient à sauver les industries d'exportation ?

Mais cette critique-là du capitalisme n'est pas la nôtre, et les réponses données aujourd'hui à leur crise montrent bien à qui ils veulent faire payer le prix des pots cassés : aux travailleurs, aux chômeurs, aux retraités ! Sans aucune contrepartie demandée à l'UBS, 68 milliards de francs ont été mis à disposition de la plus grande banque du pays – de l'argent public aussitôt redistribué pour payer les bonus aux dirigeants bancaires ! Et alors que l'Etat facilite le recours au chômage partiel, nous voilà confrontés à des entreprises comme l'EMS-Chemie de la famille Blocher qui l'utilisent pour restructurer leurs effectifs – tout en se versant des bénéfices faramineux !

Ces mêmes entreprises qui profitent, comme décidé récemment par le Grand Conseil genevois et imaginé par le ministre Merz, d'un « bouclier fiscal » qui vise à diminuer leur charge fiscale, alors que pour un « bouclier social » en faveur des emplois et du pouvoir d'achat des travailleurs on nous présente des baisses des prestations. C'est honteux que, alors que les assurances privées ont gagné, en 2007, 700 millions de francs avec le deuxième pilier, ce sont les retraités qui devraient subir une diminution de 10% de leurs rentes LPP ! Et le prochain démantèlement social est déjà annoncé, avec la révision prévue de l'assurance-chômage !

En d'autres mots, les gouvernements et le patronat nous servent comme sortie de crise les mêmes mesures qui nous ont menés droit dans le mur : une redistribution des richesses du bas vers le haut. Car ce ne sont pas simplement des spéculateurs effrénés qui sont à l'origine de cette crise. C'est l'accroissement des inégalités depuis des décennies qui en est à la base : le capitalisme néolibéral s'est développé sur l'appropriation des richesses par le biais d'une énorme redistribution des revenus, sur la destruction de l'Etat social et les contre-réformes fiscales, sur la privatisation de parts importantes de l'économie socialisée et, finalement, sur les profits que les richissimes espéraient de l'endettement des travailleurs. Un système qui n'a été possible que suite aux attaques que le mouvement ouvrier a subi durant les années 80.

Cette crise est donc bel et bien le résultat d'une lutte des riches contre les pauvres, du capital contre le travail, et la sortie de cette crise le sera aussi ! C'est pourquoi nous disons aujourd'hui, en ce 1er mai placé sous le signe de la résistance à leur crise, que non, ce système n'a pas d'avenir : « Capitalisme, no future » ! Mais il ne suffit pas d'alimenter la critique du capitalisme, encore faut-il tracer les grandes lignes de ce que pourrait être un système alternatif. La CGAS a travaillé ces derniers mois sur un programme anti-crise qui ne se veut pas un simple catalogue de mesures, ni un « plan de relance » car nous ne voulons pas relancer ce système. Il s'agit d'un véritable programme de mobilisation sociale qui vise à renforcer le mouvement social et tout particulièrement les syndicats.

Tout d'abord, la CGAS exige le désarmement des pouvoirs financiers : pour répondre aux origines financières de cette crise, il s'agit de mettre en place un contrôle strict des activités bancaires par les collectivités publiques, l'interdiction des fonds spéculatifs et de la fraude fiscale et un système fiscal solidaire basé sur la taxation des gains en capitaux et sur la fortune.

Ensuite, pour répondre à la nature sociale de la crise, la CGAS exige la garantie du pouvoir d'achat des travailleurs par la redistribution des richesses, particulièrement en introduisant un salaire minimum légal et la limitation des hauts revenus, l'augmentation des allocations familiales et des subventions aux primes de l'assurance maladie, ainsi que la baisse immédiate des loyers.

Troisièmement, la CGAS exige la création et la garantie de l'emploi et de la formation pour répondre aux besoins de tous : en renforçant la formation, en encourageant la réduction du temps de travail, en développant les emplois socialement utiles notamment dans les services publics ou dans la construction de logements et en interdisant tout licenciement dans les entreprises qui bénéficient de l'aide étatique.

Finalement, la CGAS demande le redéploiement d'un bouclier social pour les travailleurs et les chômeurs en augmentant les prestations de chômage et de l'aide sociale, mais aussi une extension de la protection contre les licenciements, seul vrai outil pour permettre l'auto-défense des travailleurs en temps de crise – l'exemple de la déléguée syndicale chez Manor est là pour nous le rappeler !

Source : www.cgas.ch/1erMai/spip.php ?article217

>>> Nestlégate: Qui ne cherche pas, ne trouve rien >>>

ATTAC a pris connaissance avec indignation de la nouvelle ordonnance de non lieu rendue par le juge d'instruction cantonal vaudois, suite à l'espionnage et l'infiltration par trois agents de Securitas, sur mandat de la multinationale Nestlé, du groupe des auteurs du livre «ATTAC contre l'empire Nestlé» et de l'association ATTAC elle-même. Ces méthodes qui portent une atteinte très grave à sa sphère privée sont illicites et constituent objectivement une infraction pénale. Toutefois, selon le juge d'instruction, elles ne pourraient pas faire l'objet d'une poursuite, sur le plan pénal ; dès lors les comportements punissables de Securitas et Nestlé seraient couverts par la prescription.

ATTAC considère que l'enquête du juge d'instruction cantonal vaudois a été menée entièrement à décharge de Securitas et Nestlé. Le juge a mené son enquête de manière partiale, se retranchant derrière la prétendue bonne foi de Securitas et Nestlé. Ainsi aucune perquisition n'a été faite des locaux des responsables de l'opération d'espionnage et les contradictions patentes, les dissimulations, voire les mensonges figurant dans les déclarations de ces responsables, lors de l'enquête, n'ont pas été relevés par le juge.

Qui cherche, trouve ! Qui ne cherche pas, ne trouve rien !

Au vu des obstacles élevés par la justice pénale pour faire toute la lumière sur l'infiltration et la récolte de données dont ATTAC a été victime, notre association renonce à former un recours contre cette deuxième ordonnance de non-lieu. Nous poursuivrons par contre la procédure pour faire constater civilement l'atteinte à la personnalité que nous avons subie et sommes bien décidés à continuer nos réflexions critiques et nos actions à l'encontre des effets désastreux, sur un plan économique, social et écologique, des politiques menées par les multinationales comme Nestlé.



>>> Tour de France des paradis fiscaux >>>

Attac, le CADTM, le CCFD-Terre solidaire, le SNUI, Survie et leurs partenaires de la plate-forme Paradis fiscaux et judiciaires ont conclu dimanche 26 juillet à Paris leur Tour de France des paradis fiscaux et judiciaires par une action sur le parvis de l'Hôtel de ville et un lâcher de faux billets de 100 euros.

Ce Tour 2009 a été marqué par cinq étapes hautes en couleurs à Monaco, en Andorre, en Suisse, à Annecy et ce dimanche à Paris. Les militants présents ont rappelé combien paradis fiscal rime avec inégalités sociales, au Nord comme au Sud. Ils ont sensibilisé le public aux méfaits de ces terres bénies de l'évasion fiscale et de la criminalité financière, véritables produits dopants pour les acteurs les plus puissants de l'économie française et mondiale, qui s'épanouissent à nos frontières. Ainsi, par exemple, 100% des entreprises du CAC 40 ont des filiales dans les paradis fiscaux.

Sur plusieurs radios nationales et dans la presse, notamment régionale, nous avons eu l'occasion de réaffirmer combien les leaders du G20 étaient loin de s'attaquer réellement au problème. À ce rythme, en dépit des annonces médiatiques et de quelques avancées récentes, les paradis fiscaux et judiciaires tels que la Suisse, Andorre ou Monaco ont encore de beaux jours devant eux !

La route vers leur suppression est donc loin d'être terminée. Sans une mobilisation large des citoyens ils continueront de protéger criminels et mafieux, de priver les États au Nord et au Sud de ressources fiscales fondamentales pour financer la solidarité et d'encourager la spéculation financière tous azimuts.

Pour en savoir plus :

- Les photos de l'action à Paris : http://www.france.attac.org/spip.php?article10212
- Le site de la plate-forme : http://www.argentsale.org/
- Toutes les infos et photos des différentes étapes : http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique31



>>> Nous ne voulons pas payer votre crise !
Du travail et des rentes garanties >>>



Appel de l'Union syndicale Suisse (USS) à la manifestation nationale contre les conséquences de la crise actuelle

La crise économique est la conséquence directe de la recherche effrénée du profit, une recherche prêchée par des économistes néolibéraux, mise en pratique par des managers sans scrupules et aveuglément appliquée par des politicien-ne-s bourgeois convaincus qu'il s'agit d'une panacée. Ces derniers ont ainsi aboli toutes les règles, privatisé, libéralisé et fait grimper les salaires des dirigeants et les dividendes jusqu'à des sommets jamais atteints. On voit maintenant quel gâchis ils ont provoqué : soustraits à tout contrôle, les marchés financiers ont précipité l'économie mondiale dans la crise. Les profits éhontés ont réduit à néant les richesses créées par les travailleurs et les travailleuses. Des milliards sont partis en fumée. Et la crise détruit chaque jour plus d'emplois. Les citoyennes et citoyens que nous sommes ont été trompés. Nous, les employé-e-s, les travailleurs et travailleuses, nous ne voulons pas, en plus, payer les pots cassés de la crise. Voilà pourquoi nous descendons dans la rue. Unis, nous sommes forts !

Nous voulons plus de justice sociale et refusons le relèvement de l'âge de la retraite des femmes

La majorité du Parlement veut réduire les rentes de l'AVS et des caisses de pensions, ainsi que relever l'âge de la retraite des femmes. Alors que les caisses fédérales et la Banque nationale ont débloqué du jour au lendemain 8 milliards, suite aux spéculations hasardeuses de l'UBS, le Conseil fédéral invite les caisses de pensions à ponctionner encore plus nos salaires et à baisser leurs rentes pour compenser les pertes en bourse. Et c'est précisément maintenant, quand des dizaines de milliers de ressortissant-e-s suisses et étrangers sont au chômage, que le Conseil fédéral veut démanteler l'assurance-chômage.

Nos revendications : pas de relèvement de l'âge de la retraite ! Des indemnités journalières de chômage plus élevées et versées plus longtemps ! Une adaptation annuelle des rentes ! Ni les retraité-e-s, ni les femmes, ni les chômeurs et les chômeuses ne doivent passer à la caisse aujourd'hui !

Garantir les emplois ! Enfin un programme conjoncturel pour la reconversion écologique

Le Conseil fédéral ne fait rien. Nous voulons un programme de relance digne de ce nom avec : des investissements massifs dans les transports publics, la reconversion écologique de l'économie, plus de services publics et des infrastructures sociales comme des crèches et des garderies. Nous voulons le chômage partiel en lieu et place des licenciements, une politique créatrice de places d'apprentissage et s'attaquant au chômage catastrophique des jeunes.

L'inactivité du Conseil fédéral aggrave la crise. Pour nos emplois, nous avons besoin d'un programme de plusieurs milliards de francs.

Garantir le pouvoir d'achat, relever les salaires, compenser la hausse des primes maladie

Les primes versées aux caisses-maladie vont augmenter de 3 milliards. Celle ou celui qui se rendra chez son médecin devra désormais payer une taxe de consultation de 30 francs. C'est comme cela que l'on vole le pouvoir d'achat des gens normaux. Il faut donc que les réductions de primes compensent la totalité de ces hausses. En outre, des augmentations de salaire sont plus nécessaires que jamais !

S'en prendre aujourd'hui au pouvoir d'achat, c'est prolonger la crise de façon irresponsable.

Tous et toutes, jeunes et moins jeunes, Suisses, Suissesses et immigré-e-s, hommes et femmes, nous devons nous lever. Ce n'est pas au commun des mortels à payer la crise des profiteurs. C'est pour cela que nous manifestons ensemble !

Manifestation nationale samedi 19 septembre 2009, 13h30, Schützenmatte, Berne



>>> Pour la défense et la promotion des droits des personnes migrantes >>

Communiqué de presse du Collectif Autonome des Immigré.e.s et du CCSI/SOS racisme Fribourg

Au moment de faire le bilan des festivités du 1er août, on se souviendra que la dernière semaine de juillet 2009 fût une semaine noire pour le Collectif Autonome des Immigré.e.s, le CCSI/SOS racisme et pour toutes les personnes soucieuses de la défense et de la promotion des droits des personnes migrantes.

Jeudi matin, 30 juillet 2009, deux membres du collectif autonome ont été les victimes du zèle mis par les autorités fribourgeoises à appliquer la politique répressive et raciste du Conseil fédéral. « Politique » dont les objectifs servent au mieux les intérêts utilitaristes du patronat : Exploiter, diviser, discriminer et expulser.

Premier acte :

Younes Ben Omran, dont le cas a été largement médiatisé ces dernières semaines, a finalement été expulsé sans qu'il n'ait pu faire valoir ses droits devant le tribunal des prud'hommes contrairement aux engagements pris par Erwin Jutzet, directeur du département de la sécurité et de la justice. Pour rappel, ce dernier s'était engagé le 20 mai 2009 - devant une délégation composée de représentants du Collectif, du CCSI et de Unia-Région Fribourg - à libérer M. Ben Omran sous conditions, aussi longtemps qu'une procédure devant le tribunal des prud'hommes le concernant serait ouverte. M. Ben Omran devait rester à disposition des autorités fribourgeoises durant la procédure et accepter de quitter la Suisse à l'issue de celle-ci. Notre mandant a accepté toutes ces conditions et a remis aux autorités une déclaration écrite allant dans ce sens.

Lors de la rencontre avec les associations, M. Jutzet s'est montré à l'écoute, voire prévenant. Il disait reconnaître le caractère profondément injuste de la situation des travailleur/euses sans-papiers mis sous contrainte puis expulsés sans avoir pu faire valoir leurs droits en matière de travail et d'assurances sociales. Il reconnaissait, la nécessité de dégager des solutions humainement acceptables concernant cette catégorie particulière de travailleurs, victimes de la logique libérale des mesures dites d'accompagnement à la Libre circulation des personnes. Manifestement, cela ne l'a pas empêché de signer sans hésitation l'arrêté d'expulsion de M. Ben Omran. De la parole aux actes, il y a parfois un gouffre !

Se pose alors les questions suivantes : Quelle valeur accorder aux déclarations du Conseiller d'Etat ? M. Jutzet a-t-il les moyens de ses intentions/ambitions politiques ? A-t-il autorité sur les pratiques du Service de la Population et des Migrants (SPoMi) ? Ou se dernier fonctionne-t-il comme un Etat dans l'Etat ?

A notre connaissance, l'employeur de M. Ben Omran n'a pas subi de conséquences sérieuses et dissuasives pour avoir exploité de manière éhontée durant plusieurs mois M. Ben Orman. Serait-ce parce qu'il a collaboré avec le SPoMi en lui livrant les informations nécessaires à l'exécution du renvoi (identité exacte, nationalité, etc.) ?

Au final, l'affaire Ben Omran confirme si besoin est que la politique des étrangers, respectivement les mesures de lutte contre le travail au noir, se traduit sur le terrain par une véritable chasse aux sans-papiers et par une impunité quasi-totale pour les employeurs.

Deuxième acte :

Frank Agbekponou, ressortissant togolais, requérant d'asile débouté alors que sa demande d'entrée en Suisse fut acceptée il y a 3 ans par l'ODM via l'Ambassade de Suisse à Accra (Ghana) - et dont le dossier fait actuellement l'objet d'un recours devant la Cours Européenne de Droits de l'Homme à Strasbourg - a été incarcéré à la prison centrale en vue de l'exécution de son expulsion.

M. Agbekponou est membre du Collectif autonome et représentant de ce dernier au sein du comité du CCSI. Ces mesures à son encontre prennent donc le caractère d'une véritable agression contre le CCSI et ses organes.

Sur le plan strictement juridique les mesures de contraintes et l'expulsion en cours apparaissent comme parfaitement légales. En effet, suites aux pressions exercées sur lui par le Spomi, M Agbekponou a signé un document attestant qu'il accepterait de « rentrer » au Ghana mais jamais au Togo. Il n'empêche cette expulsion pourrait avoir des conséquences extrêmement graves pour la santé et la vie de notre camarade.

M. Agbekponou est un combattant actif de la liberté et de la démocratie au Togo. Durant la période de représailles post-électorales qui suivit l'élection controversée de Eyadema Gnassigbé en 2003, M. Agbekponou fut contraint de s'exiler au Ghana où il oeuvra comme délégué du FPD (Front patriotique pour la démocratie) auprès des réfugiés togolais. M. Agbekponou, demeure connu du régime en place qui le perçoit comme une menace. Il est actuellement le coordinateur international du FPD. Il est aussi très actif sur plusieurs sites Internet de la Diaspora togolaise, notamment sur www.togocity.com. Dans la période pré-électorale actuelle (élections présidentielles en 2010) M. Agbekponou sera, à n'en pas douter, soit tué, soit mis en prison sans autre forme de jugement dès son arrivée à Lomé.

Par ailleurs, plusieurs camarades de lutte de M. Agbekponou, dont certains sont arrivés en Suisse après lui, ont obtenu l'asile. Cette expulsion violerait le respect du principe de l'égalité de traitement.

En renvoyant M. Agbekponou la Suisse prend le risque de signer l'arrêt de mort d'un véritable militant des droits de l'homme et de la liberté, au mépris du respect des accords et des conventions internationales qu'elle a ratifiés, et des valeurs d'humanisme et de solidarité dont elle se gargarise.

Ces deux cas montrent la brutalité et l'arbitraire de la politique des étrangers. Voilà deux situations, dont l'examen sérieux au cas par cas devrait imposer aux autorités une application proportionnée de la loi. Force est de constater qu'il n'en est rien ! Au contraire, en matière d'expulsion, c'est la politique du chiffre qui fait foi.

Dans l'immédiat nous appelons toutes les personnes solidaires à envoyer un message d'indignation à M. Jutzet (DSJ@fr.ch) concernant les deux cas exposés ci-dessus. Nous leurs demandons surtout d'exiger avec nous la libération immédiate de M. Agbekponou et le renouvellement de son permis N, au moins jusqu'à ce que la Cour européenne des droits de l'Homme ait statué son cas. Nous informerons ultérieurement d'autres actions éventuelles.

Pour le CCSI/SOS racisme
Lionel Roche (079 506 95 74)

Pour le Collectif autonome
Milka Miskovic (076 400 05 69)

>>> Construire des passerelles par l'agriculture >>>

Projet bernois d'Agriculture Contractuelle de Proximité.

C'est au cours d'une soirée organisée par attac berne, que Rudi Berli (membre du syndicat romand d'agriculteurs Uniterre) nous a présenté et expliqué le fonctionnement de l'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP) telle qu'elle est pratiquée en Romandie, en France et dans d'autres pays par d'innombrables projets. Cela nous a amenés à envisager un projet similaire en Suisse alémanique. Le besoin en produits de saison, issus de l'agriculture régionale et biologique existe depuis longtemps déjà ; mais c'est la conscience de ne plus pouvoir se contenter d'y avoir accès par le biais de détaillants, c'est-à-dire de grossistes, qui a initié notre projet.

Bien qu'on ne dispose souvent que d'informations marginales sur les réalités du milieu fermier, nous savons depuis longtemps, que les grossistes baissent sans scrupules les prix d'achat des produits agricoles, pour gagner encore plus de marge. Voici un extrait de la politique agricole suisse de 2011, à propos de ses objectifs, instruments et perspectives :

"Aujourd'hui, les paysans doivent affronter le marché, car les garanties en matière de prix et d'écoulement ne sont plus de mise. De même, les mesures de protection contre la concurrence étrangère sont levées les unes après les autres, et le maintien des parts de marché constitue un enjeu de taille pour l'agriculture suisse." (1)

Il s'agit donc de parts de marché. Et de directives de l'OMC…

Aujourd'hui, à la différence d'hier, il ne doit plus être question de dumping et de profit, qui rendent le métier d'agriculteur de plus en plus précaire, et isolent les différentes entreprises les unes des autres. Il s'agit au contraire de planifier ensemble une production agricole autonome ; d'où l'initiative de mettre en place des réseaux indépendants où producteurs et consommateurs, en coopération réciproque, puissent organiser cette production, la soutenir et enfin l'assurer dans la durée. En d'autres mots, nous voulons regagner notre souveraineté alimentaire et nous réapproprier la production agricole.

Vu de plus près, un tel réseau pourrait se constituer de la manière suivante : dans une première phase, une rencontre entre producteurs et consommateurs permet de se mettre d'accord sur l'organisation de la production pour l'année à venir. Pour ce faire, les producteurs se réfèreront à des standards sociaux et écologiques établis en commun (en Romandie a été établie pour cela la Charte de la Fédération Romande de l'Agriculture Contractuelle de Proximité FRACP (2)), tandis que les consommateurs offriront aux producteurs en retour une durabilité économique : en effet les consommateurs se portent garants de débouchés pour les produits et d'un revenu pour l'agriculteur, même en cas d'aléas de la production (par exemple de récolte sinistrée). Une fois (dans cet exemple précis) qu'on a défini la quantité, le mode de production, le prix, la fréquence des livraisons, le préfinancement de la récolte et la participation des consommateurs en cas de sinistre, il ne reste plus qu'à signer un accord dans lequel les deux parties s'engagent d'un côté à produire, de l'autre à acquérir.

La plupart des contrats d'ACP en Romandie, offrent aux consommateurs un panier de légumes chaque semaine. Ces paniers sont le plus souvent livrés dans un lieu de dépôt en ville par le producteur. Il faut veiller à ce que les trajets des producteurs restent courts et que, pour leur part, les consommateurs puissent atteindre les dépôts facilement par les transports en commun. En contrepartie, les consommateurs pourront, voire se devront d'apporter leur soutien dans les fermes, lors des périodes chargées, souvent au moment des récoltes. De nombreuses tâches peuvent facilement être confiées aux non-initiés pour quelques heures : désherbage, cueillette ou récolte, il y aura toujours assez à faire !

Nous voulons tisser au fil des années (et des récoltes), un lien entre les producteurs et les consommateurs bien plus solide que ne l'envisagent la politique agricole 2011 et les lobbies de l'agriculture. Ainsi, nous reléguerons au passé la surproduction, le sous-paiement, l'insécurité et l'isolement des agriculteurs, et pourrons donner à l'avenir des modes d'alimentation sains et réellement durables.

Le groupe de travail ACP travaille en ce moment en étroite coopération avec Uniterre pour organiser une première rencontre avec des producteurs. Les fermiers intéressés pourront y découvrir les conditions-cadre du projet et quelques exemples concrets ayant déjà abouti. Le but de cette rencontre sera de réunir une poignée de producteurs pour construire un premier réseau et poser ensemble la première pierre de cette alternative en Suisse alémanique.

D'autres informations (en allemand) se trouvent sur le site http://www.attac-bern.ch/ sous la rubrique « Landwirtschaft ».



Germaine Spoerri, attac berne
Traduit par Marie Sturm, Coorditrad

(1) Office Fédéral de l'Agriculture (2004) : Politique Agricole 2011, Objectifs, instruments, perspectives
(2) Voir http://www.uniterre.ch/Dossiers/agriContractuelle.html sous Charte de la FRACP

IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Maurizio Coppola, Rémy Gyger, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua, Jane Seligman

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org , ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION DÉBUT AVRIL

COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Changer les transports

L'actuelle crise environnementale, du climat et des ressources exige des réponses. Winfried Wolf, rédacteur en chef du magazine économique de gauche Lunapark 21 et militant de l'initiative „la voie des citoyens au lieu des rails de la bourse", présente son programme politique d'investissement et d'activité „l'Europe sur les rails – 2025".

1. La crise économique actuelle est aussi une crise environnementale, une crise du climat et des ressources. Elle prend sa source dans l'explosion du prix du pétrole. En son épicentre actuel, la crise recouvre les secteurs du transport, de la logistique et de l'industrie automobile.

2. Le secteur du transport s'est développé à travers le monde et en Europe au bénéfice du trafic routier (voitures particulières et camions) et aérien. En Europe, le nombre de kilomètres-personne parcourus en voiture a augmenté 2,6 fois entre 1970 et 2006. La seule augmentation des parcours individuels en voiture vécue entre 2000 et 2006 (autour de 300 milliards de kilomètres-personne) équivaut au total des kilomètres -personne parcourus par en chemin de fer en 2006.

3. En termes de transport des personnes et des biens en Europe, cela fait des décennies que les modes de déplacement renforcés sont ceux qui nuisent le plus à l'environnement et au climat, et réduisent considérablement la qualité de vie.



4. Ce ne sont pas en premier lieu le marché ni les besoins qui débouchent sur un trafic erroné. C'est la régulation du marché des transports qui est décisive, préférant la voiture et l'avion, ainsi qu'une politique d'infrastructures spécifique : entre 1970 et 2005, le réseau autoroutier a été multiplié par trois, celui des voies ferrées réduit d'un huitième, le maillage des gares sur le territoire, de moitié.

5. En opposition parfaite avec les beaux discours, l'impact du CO_2 sur le climat augmente massivement à travers le secteur des transports. Ce secteur est à la fois responsable de l'absence totale de réduction des émissions de CO_2 en Europe depuis 1990, et de l'augmentation de l'impact du CO_2 sans changement des modes de transport. Le trafic routier et aérien est exclusivement responsable de ce bilan catastrophique. Le poids du CO_2 pouvait être réduit de manière significative, malgré une croissance nette, dans le trafic ferroviaire.

6. Avec la crise, on arrive à une demande accrue de trafic routier et aérien (entre autres avec des réductions d'impôts sur les camions, primes à la casse, subventions aux constructeurs de voitures et d'avions). Surtout, la menace plane d'une poursuite du démantèlement du réseau ferroviaire, dans le cadre des privatisations du rail. La politique d'infrastructures qui avait prévalu jusqu'à présent et abouti à des effets contre-productifs, se poursuit ainsi.

7. La crise mondiale doit être l'occasion de s'interroger sur l'obligation de poursuivre cette croissance du trafic. Les hausses du nombre de kilomètres rapportés au nombre de personnes ne sont



pas l'expression primaire d'une mobilité accrue. Elles résultent de la mise au rebut de structures décentralisées ainsi que de contraintes structurelles (par exemple, les prix des loyers et de l'immobilier dans les centres villes ou la demande de „vivre au vert"). L'augmentation énorme de „l'intensité du transport" (le nombre de kilomètres de trajet parcouru pour une marchandise) ne fait pas gagner en qualité de vie ; elle est surtout due au subventionnement des prix du transport. Au centre d'un changement de politique des transports se trouve l'évitement des déplacements et leur remplacement par des trajets à pied, à vélo, sur des rails.

8. L'Europe est le seul continent au monde où le rail peut être mis en place relativement massivement et à court terme comme alternative au trafic routier et aérien sur de courtes distances : il y a encore ici quelque 250'000 kilomètres de réseau ferré, qui couvrent en grande partie le territoire. Le programme „l'Europe sur les rails – 2025" intervient ici. Cela suppose une expansion d'environ 35'000 kilomètres de voies ferrées à travers l'Europe (ce qui correspond à la situation de 1970), une électrification et modernisation du réseau et du matériel roulant en conséquence, une réhabilitation de 25'000 gares et la réalisation d'offres de transport ferroviaire qui couvrent le territoire en s'orientant vers le modèle des trajets intégralement intuitifs (modèle des chemins de fer suisses).

9. Avec la réalisation d'un tel programme – intégré à une politique globale de changement en matière de transports – les émissions de CO_2 dues au trafic pourraient être diminuées d'un quart de leur volume actuel d'ici 2020, selon le calcul du modèle du programme „l'Europe sur les rails – 2025". Une réduction de moitié de l'ensemble des émissions de dioxyde de carbone est ainsi possible. C'est uniquement de cette manière que la contribution demandée à l'Europe pour réduire les émissions de CO_2 à l'échelle internationale pourra être atteinte.

10. Le programme „l'Europe sur les rails – 2025" atteint un volume d'environ 500 milliards d'euros pour la période de 15 ans allant de 2010 à 2025. Cela correspond à ce que les gouvernements allemand ou britannique sont en train respectivement „d'investir" dans le secteur financier en deux ou trois ans ! Et contrairement à ces plans de sauvetage, qui coûtent beaucoup, rapportent peu et ne sont jamais amortis, le programme „l'Europe sur les rails – 2025" est intégralement autofinancé : avec sa réalisation, les versements élevés des Etats aux chemins de fer pour les soutenir seraient rapidement réduits de manière drastique. On arriverait surtout à la réduction demandée des „coûts externes", extrêmement élevés, du trafic routier et aérien (coûts liés au bruit, à la destruction de l'environnement, à la pollution du climat, aux maladies dues au trafic, avec notamment – rien qu'entre 2010 et 2025 – 500'000 morts sur les routes).

11. Actuellement, presque toutes les mesures étatiques sont motivées par l'argument „protection des emplois". En réalité, l'Etat „investit" surtout dans des processus de concentration du capital et de rationalisation, ce qui conduit à des destructions d'emplois massives. Avec les investissements du programme „l'Europe sur les rails – 2025", il s'agit d'investir dans des domaines où une unité de capital contient bien plus d'emplois et en crée de nouveaux, plutôt que ce qui est le cas par exemple dans l'industrie automobile ou les banques. Dans ce cas, ce sont surtout des emplois durables qui sont créés. Le doublement du réseau de chemins de fer prévu par le programme „l'Europe sur les rails – 2025", allié à la présence requise de personnel en nombre plus important dans les services, permettra de procurer une activité durable à au moins 1,5 millions de personnes – dans le domaine entier de la technique liée aux voies ferrées, 2,5 millions.

12. Avec le programme „l'Europe sur les rails – 2025", on investit dans le développement d'une politique de transports à laquelle les qualificatifs de „bon travail", „durable", „plein d'avenir" correspondent. La réalisation de ce programme vise en premier lieu le secteur des transports, qui réduit nettement les atteintes au climat et à l'environnement tout en respectant les besoins de mobilité. Cette politique a en même temps un important „effet secondaire", comme une sorte de tribut spécial en temps de crise : une contribution importante au maintien d'emplois et à la création nette de plus d'un million de nouveaux emplois.

Plus d'informations : www.bahn-fuer-alle.de

Traduction : Hélène Bréant, Coorditrad



Suite de l'article dont la première partie a paru dans Angles d'Attac No 62, juin 2009

Une certitude dont il faudra se souvenir : les banques, les régulateurs, les marchés ne peuvent plus rien contrôler des mouvements browniens mondiaux de la finance dont ils se révèlent incapables d'anticiper les convergences. Et surtout lorsque ce chaos même est, pour une poignée d'humains, l'occasion d'amasser des fortunes au détriment des autres.
Pourtant, tout un système a été mis en place pour éviter ou repousser le plus longtemps possible l'effondrement de la finance mondiale sous l'effet de la dette (rappel : en 2009, la dette cumulée de l'État et des contribuables américains se monte à 50'000 milliards de dollars).

La pyramide du secteur bancaire

Examinons le système mis en place. Tout en haut, la Banque des règlements internationaux BRI ou Bank of International Settlements - BIS. Puis la Banque Centrale Européenne - BCE (la Banque Centrale des Banques Centrales) ou la FED aux USA. Puis les banques centrales de chaque pays. Enfin, les banques commerciales et les banques d'investissements.
La BCE incarne le régulateur majeur du principal régulateur, le taux directeur, celui auquel les banques centrales prêtent aux établissements financiers. Les banques centrales surveillent la monnaie fiduciaire (les billets et les pièces). Elles veillent à ce que les règlements et engagements soient respectés au travers de la Commission bancaire au sein de la Banque de France, par exemple. L'autorité des marchés financiers, quant à elle, supervise les activités purement financières des banques d'investissement.
En Suisse, l'autorité de surveillance indépendante, la FINMA, protège les clients des marchés financiers, à savoir notamment les créanciers, les investisseurs et les assurés. Elle contribue ainsi à renforcer la confiance dans le bon fonctionnement, l'intégrité et la compétitivité de la place financière suisse (c'est elle qui le dit). Aux États-Unis, c'est la "Securities and Exchange Commission", la SEC qui officie.
Tout en bas, nous trouvons nos banques de détail, nos guichets, nos distributeurs de monnaie. On fait encore la différence entre banques commerciales et banques d'investissement. Cependant, actuellement, les banques sont redevenues universelles et sont actives dans tous les secteurs, ce qui peut les fragiliser.
Ainsi, le monde de la banque a bâti son système planétaire fondé sur la loi : les États se donnent peu à peu des banques centrales (173 au début du 21e siècle). Au début, c'était les banques des gouvernements. Au fil du temps, elles sont devenues les banques des banques, et puis au tournant des années 90, elles se sont émancipées, se sont donné des statuts d'indépendance à l'égard du pouvoir politique. Bref, le système bancaire avec ses banques nationales et ses banques centrales, s'est parfaitement bien garanti un système fermé : si une banque dans un pays risque la faillite, les fonds de réserve de la banque centrale (constitué par chacune des banques) pouvait accourir. Pourvu que toutes les banques ne faillissent pas toutes en même temps, le cercle vertueux était bouclé.
Les marchés sont donc surveillés. Ajoutez à cela les agences de notations des instituts bancaires et les néolibéraux pouvaient triompher devant tant de rigueur. Jusqu'à l'effondrement subit et non prévu de tout le marché.
A ce stade, un large consensus s'accorde à dire que la crise est née d'une constante fuite en avant d'argent créé ex nihilo.
Actuellement, pratiquement toutes les banques se sont converties à la titrisation. Il s'agit de convertir en titres négociables, liquides, des emprunts, illiquides, c'est-à-dire pas du tout convertibles en monnaie. Rares sont les banques aujourd'hui qui ne cèdent pas le plus vite possible vos crédits à d'autres banques, à des investisseurs, voire à de riches particuliers, afin de diversifier leur patrimoine. À charge de la banque de conserver la liquidité de fonctionnement suffisante pour faire face au volume quotidien des transactions. Vos dépôts se sont ainsi transformés en liquidités de marché. Pour la banque, il s'agit de transformer des actifs longs en actifs courts. Donc, votre banque de détail a vendu votre crédit. C'est doublement rentable : non seulement elle a perçu la valeur de ce crédit titrisé mais en plus elle a réduit son encours de crédits. Elles peuvent donc, dans le respect des accords prudentiels de Bâle, en accorder d'autres.
Pour rappel, les accords de Bâle II définissent le ratio : les fonds propres de la banque doivent être supérieurs à 8% des risques (de crédits (75%) + de marché (5%) + opérationnels (20%)).

La Banque nationale suisse

Comparé à d'autres pays européens, la Suisse s'est dotée tardivement d'une institution d'émission monétaire. La création de la Banque nationale suisse (BNS) date de 1907. Société anonyme, la BNS appartient à 55% aux cantons (qui renoncèrent alors à leur monnaies propres), aux banques cantonales et aux autres collectivités publiques. Le solde est détenu par des particuliers. Quant à la Confédération, elle n'a aucune action de la BNS.
Présidé par le démocrate-chrétien Hansueli Raggenbass, le conseil de la BNS compte 11 membres, issus des milieux bancaires, cantonaux, académiques et syndicaux. Ce conseil surveille le directoire de la BNS, composé de 3 directeurs proposés par ce même conseil de banque au Conseil fédéral pour nomination. Le 1er janvier 2010, Philipp M. Hildebrand (présidence), Thomas J. Jordan (vice-présidence) et Jean-Pierre Danthine prendront les rênes de l'institution. A ce jour, aucune femme n'a été élue au directoire.
La BNS regroupe trois départements. Le premier et le troisième logent au 15 de la Börsenstrasse, à Zurich. On y gère les affaires économiques, internationales, juridiques et les relations avec les acteurs de marché et la place financière suisse. Situé à Berne, sur la place Fédérale, le Département II a la charge de l'économie régionale, de la stabilité du système financier et de sa surveillance.
Alors que le président Philipp Hildebrand et Jean-Pierre Danthine seront à Zurich, Thomas J. Jordan déménagera à Berne, à la tête du Département II.
Au 31 décembre 2008, le bilan de la BNS était de 214 milliards de francs. Plus de 600 personnes y travaillaient.

3. L'argent-dette, questionnement

Ce véritable tour de magie réussi par les banquiers avec le consentement des gouvernements nous fait nous poser un certain nombre de questions. La plus importante est sans doute de savoir qui détient le pouvoir réel. Est-ce les gouvernements et les États qui sont obligés d'emprunter et de payer des intérêts à des banquiers privés qui ont la liberté de créer l'argent ?
Si la réponse est maintenant évidente, nous sommes en droit de nous poser bien d'autres questions. Et comme le monde des économistes alliés aux banquiers nous paraît si fou, si injuste et si violent, ne soyons pas timides. Pourquoi l'emprunteur ne serait-il pas bénéficiaire lui aussi de la création d'argent ?
Lorsqu'il signe le contrat de dette, il crée lui aussi l'argent, au même titre que la banque. Avec cette reconnaissance de dette, celle-ci pourra, comme nous l'avons vu plus haut, créer de nouveau de

l'argent et gagnera des intérêts. Qu'a-t-elle amené d'autre ? Rien. A part l'impression physique d'un reçu, d'une reconnaissance de dette, quel a été son travail ? Nul. En conséquence, pourquoi l'emprunteur ne pourrait-il pas à son tour considérer qu'il ne doit plus rien à la banque puisqu'avec son approbation, il a également créé cet argent ?

Qu'est-ce qu'une dette ? La confiscation de notre vie

Lors de l'achat d'une maison, nous obtenons une maison en échange de la signature d'un billet à ordre. Nous allons payer plusieurs fois le prix de base de la maison en remboursement de la dette et des intérêts et cela sur tout ou partie de notre vie. Qui payons-nous ? Les banques. Pour quoi ? Du crédit. Est-ce vraiment notre travail qui a payé cette maison ? C'est bien plutôt la confiscation de notre vie que nous acceptons à travers ce système.

Pourquoi payer des intérêts sur quelque chose qui n'existe pas ?

Si l'« argent » n'est plus basé sur une valeur réelle, or ou argent, et si l'«argent» naît au moment où il est emprunté, cela signifie qu'il n'existe pas. Et l'«intérêt»? Il ne peut pas être payé parce qu'il ne fait pas partie de ce qui a été créé. Il n'existe pas non plus. La monnaie que nous employons est basée sur notre futur travail que nos gouvernements ont promis aux banquiers. De futures générations sont déjà contraintes de payer une dette qui n'existe pas.

« Par essence, la création monétaire ex nihilo que pratiquent les banques est semblable, je n'hésite pas à le dire pour que les gens comprennent bien ce qui est en jeu ici, à la fabrication de monnaie par des faux-monnayeurs, si justement réprimée par la loi. Concrètement, elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents. » Maurice Allais, Prix Nobel de Sciences Économiques, 1988.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des êtres vivants. Nous seuls existons. Tout ce que nous appelons société est une création virtuelle. Les banksters, avec l'accord des gouvernements, ont transformé le monde qui nous entoure en marchandises. Il n'est pas usurpé de prétendre que l'humain, dès sa naissance et son inscription au registre des naissances, appartient à l'État et à ses créanciers. Les hommes et les femmes sont, dès leur venue au monde, des débiteurs en puissance. Cela, nous le savons, mais sans doute pas jusqu'à quel point. En effet, dans notre système, comme les États doivent emprunter et payer des intérêts sur leurs dettes pour organiser la vie sociale, ces derniers vont littéralement pomper les vies de leurs citoyens en prélevant tout ou partie du résultat de leur labeur. Mais comme nous l'avons vu plus haut, l'argent-dette en circulation actuellement est majoritairement créé à partir de rien. Donc, toute notre vie, nous travaillerons pour rembourser notre dette ainsi que leurs intérêts à l'État et donc aux banquiers à qui l'État emprunte. Tous nos efforts serviront à enrichir d'une manière inimaginable les véritables gagnants du système qui tiennent le véritable pouvoir : les banquiers qui, eux seuls, ont le pouvoir de la création d'argent.

4. L'argent – dette, réappropriation

N'est-il pas stupéfiant que malgré l'incroyable richesse des ressources de l'innovation et de la productivité qui nous entourent, nous soyons presque tous, gouvernements, entreprises, individus, lourdement endettés envers les banquiers ? Comment se fait-il que les gens qui produisent les vraies richesses du monde soient endettés envers ceux qui ne font que prêter l'argent qui représente la richesse ?

Notre système veut que s'il n'y a pas de dette, il n'y a pas d'argent. La plupart des gens s'imaginent que si toutes les dettes étaient payées, l'état de l'économie s'améliorerait. C'est certainement vrai à l'échelle individuelle. Mais en vérité, c'est exactement le contraire. Il n'y aurait pas d'argent du tout.

Pourquoi la dette augmente-t-elle sans cesse ? Pour les prêts à long terme, telles les hypothèques et les dettes gouvernementales, le total des intérêts dépasse de loin le principal, donc à moins que beaucoup d'argent supplémentaire ne soit créé pour payer les intérêts, cela engendre une grande proportion de faillites, et donc une économie non fonctionnelle. Pour maintenir une économie fonctionnelle, le taux de faillite doit être bas. Et donc, pour accomplir cela, de plus en plus d'argent-dette doit être créé pour satisfaire la demande actuelle d'argent pour payer les intérêts des dettes précédentes. Mais bien sûr, ça rend juste la dette totale plus grande et donc encore plus d'intérêts doivent être payés, résultant en une grandissante et inexorable spirale d'endettement.

C'est uniquement le délai temporel entre la création de l'argent des nouveaux prêts et les remboursements qui empêche le manque global d'argent d'émerger et de mettre ainsi le système total en banqueroute. Cependant, comme le monstre insatiable du crédit grandit, le besoin de créer de plus en plus d'argent pour le nourrir se fait sentir de plus en plus urgemment. Cela peut-il vraiment continuer pour toujours ? L'effondrement n'est-il pas inévitable ?

Le problème est que la croissance perpétuelle de l'économie réelle exige une escalade permanente de l'utilisation des ressources et de l'énergie. De plus en plus d'objets doivent passer des ressources naturelles à la poubelle chaque année, sans arrêt, pour éviter l'implosion du système.

« Toute personne croyant qu'une croissance exponentielle peut continuer à jamais dans un monde fini est soit un fou soit un économiste. » (Kenneth Boulding)

Que pouvons-nous faire face à cette situation effrayante ? Il peut y avoir épuisement des ressources et des talents, mais pourquoi devrait-il y avoir un jour épuisement d'argent ? Partout dans le monde les gouvernements empruntent de l'argent à des banques privées, avec des intérêts. La dette des gouvernements est une composante importante de la dette totale. Maintenant, nous savons que les banques créent simplement l'argent qu'elles prêtent et que les gouvernements les ont autorisées à faire cela.

Posons quatre questions à nos gouvernements :

1. Pourquoi les gouvernements choisissent-ils d'emprunter de l'argent avec intérêts alors qu'un gouvernement pourrait créer lui-même sans intérêts l'argent dont il a besoin ?
2. Pourquoi créer l'argent comme dette ? Pourquoi ne pas créer de l'argent circulant en permanence sans qu'il ait besoin d'être réemprunté – avec intérêts – pour exister ?
3. Comment un système monétaire qui ne peut fonctionner seulement qu'avec une croissance en accélération permanente peut-il être employé pour bâtir une économie durable ? N'est-il pas logique qu'une accélération permanente de la croissance et la durabilité ne soient pas compatibles ?
4. Qu'y a-t-il dans notre système monétaire qui le rende totalement dépendant d'une croissance perpétuelle ? Que devrait-il être modifié pour permettre une économie durable ?

Que ce soit de l'or, de la monnaie fiduciaire, de la monnaie basée sur la dette, cela importe peu, les prêteurs finiront avec tout l'argent et après que les recouvrements et les banqueroutes seront réglées, ils finiront également avec tous les biens. C'est seulement si les rendements des prêts à intérêts étaient uniformément distribués parmi la population que ce problème central serait résolu. Une lourde taxe des profits bancaires pourrait accomplir cet objectif, mais dès lors, pourquoi les banques voudraient-elles exister ?
Si nous étions capables de sortir un jour de la situation actuelle, nous pourrions imaginer un système bancaire fonctionnant comme service non lucratif pour la société, répartissant les intérêts gagnés comme un dividende universel pour les citoyens, ou prêtant sans facturer aucun intérêt.

Nous avons vu que l'argent n'est qu'une idée et qu'en réalité l'argent peut être ce que nous décidons, voici un concept alternatif à considérer. Pour créer une économie basée sur de l'argent en permanence libre d'intérêts, l'argent pourrait être simplement créé et injecté dans l'économie par le gouvernement, préférablement sur des infrastructures durables facilitant l'économie, comme les routes, les voies ferrées, les ponts, les ports, et les marché publics.
Cet argent ne serait pas créé comme dette, il serait créé comme valeur, la valeur résidant dans l'objet de la dépense.
Le gouvernement fonctionnerait essentiellement grâce aux impôts, comme aujourd'hui, mais l'argent des impôts serait bien plus utile puisque rien ne serait commis pour payer des intérêts aux banques privées. Il n'y aurait pas de dette nationale si le gouvernement créait simplement l'argent dont il avait besoin.
Ce qui nous a été enseigné de voir comme la démocratie et la liberté est devenu en réalité une forme ingénieuse et invisible de dictature économique. Aussi longtemps que notre société restera dépendante du crédit bancaire pour sa masse monétaire, les banquiers seront en position de décider qui aura l'argent dont il a besoin et qui ne l'aura pas.

« Le système bancaire moderne fabrique de l'argent à partir de rien. Ce processus est peut-être le tour de dextérité le plus étonnant qui fut inventé. La banque fut conçue dans l'iniquité et est née dans le péché. Les banquiers possèdent la Terre. Prenez-la leur, mais laissez-leur le pouvoir de créer de l'argent et en un tour de main ils créeront assez d'argent pour la racheter. Ôtez-leur ce pouvoir et toutes les grandes fortunes comme la mienne disparaîtront et ce serait bénéfique, car nous aurons alors un monde meilleur et plus heureux. Mais si vous voulez continuer à être les esclaves des banques et à payer le prix de votre propre esclavage, laissez donc les banquiers continuer à créer l'argent et à contrôler les crédits. » - Sir Josiah Stamp, Directeur de la Banque d'Angleterre 1928-1941 (réputé 2ème fortune d'Angeterre à cette époque).

Voir aussi l'article de Christian Gomez, directeur de banque à Zurich : Pour une réforme radicale du système bancaire

Références :
« L'argent - dette » - « Money as Debt » de Paul Grignon « Bankster » - « Vol au dessus de tout soupçon », Mary Elisabeth Croft « Mon banquier, la crise et moi », Olivier Magnan

Politique fiscale : non à une discrimination des pays en développement

Appel commun d'organisations d'entraide de l'Autriche, du Luxembourg et de la Suisse

Les organisations de développement du « trio infernal » européen en matière de politique fiscale – la Suisse, l'Autriche et le Luxembourg – ont demandé ensemble à leurs gouvernements de s'engager d'une manière offensive contre les paradis fiscaux internationaux. Ils doivent réformer leur propre politique, en intégrant aussi les pays en développement et en leur accordant les mêmes droits. Les organisations des trois pays ont lancé leur appel en vue de la conférence ministérielle informelle de l'OCDE sur les questions fiscales, qui aura lieu le 23 juin à Berlin.

Dans une plateforme commune, présentée aux médias mardi à Berne, les organisations de développement des trois pays ont mis l'accent sur trois revendications. Premièrement, leurs gouvernements doivent s'engager de manière offensive pour l'assèchement des paradis fiscaux. Cela, aussi dans leur intérêt, afin d'éviter des « désavantages comparatifs » pour leur propre place financière. L'objectif serait de mettre sur pied un échange automatique d'informations.

Deuxièmement, le standard de l'OCDE pour l'entraide administrative internationale devrait être appliqué « immédiatement et complètement » aussi pour les pays en développement. Il conviendrait d'introduire une forme de clause de la nation la plus favorisée, a expliqué Peter Niggli, directeur d'Alliance Sud, la communauté de travail des grandes organisations d'entraide de Suisse. Tous les pays devraient pouvoir profiter des concessions accordées aux partenaires puissants comme les Etats-Unis et l'Union européenne. Finalement, la fiscalité de l'épargne doit être étendue aux pays en développement et améliorée (intégration d'autres formes de revenus en capitaux comme les assurances, etc.).

John Christensen, directeur du Réseau mondial pour la justice fiscale (TJN), a souligné lors de la conférence de presse que le débat sur les paradis fiscaux ne porte pas seulement sur les fortunes privées non imposées. Les pratiques des entreprises, qui transfèrent la grande partie de leurs gains dans les paradis fiscaux pour échapper à l'impôt, constituent un autre problème fondamental. Afin d'enrayer ces pratiques, lui et les organisations de développement des trois pays proposent l'obligation pour les entreprises de publier leurs comptes par pays.

Accès au dossier de presse: http://www.alliancesud.ch/francais/files/T_FeTI.pdf

Communiqué de presse
Berne, le 16 juin 2009